

*Initiatives ministérielles*

**M. Rideout:** Madame la Présidente, j'ai écouté avec plaisir les observations et le discours du député. Au Nouveau-Brunswick, nous avons les mêmes problèmes avec l'APECA. Nous avons connu le MEIR et le MEER. Nous nous préoccupons beaucoup de l'orientation de ce ministère et de l'influence qu'il aura. Nous estimons qu'à long terme, nous nous engageons probablement dans la mauvaise direction et que tous les espoirs qu'on avait fondés sur ce ministère ne se réaliseront sans doute pas.

Quand on ajoute à cela le fait que les EDER sont échues et qu'elles ne sont pas négociées et que l'APECA subit des compressions, je me demande sérieusement où s'en va l'économie et ce qui va arriver. Je crois que le député s'inquiète des mêmes choses au sujet de sa circonscription et peut-être voudrait-il formuler des observations à cet égard.

**M. Funk:** Je remercie mon collègue de ses observations. Je me suis rendu compte, certes, que l'on constate en lisant les journaux que certaines de ces tendances existent depuis longtemps. À siéger à la Chambre et à entendre directement les députés des diverses régions du pays, on voit très nettement que c'est la tendance qui se dessine. Tout type de développement systématique des économies locales à vrai dire tombe à l'eau. L'approche du gouvernement nuit en réalité aux initiatives locales. Il ne faut pas beaucoup d'argent. Le gouvernement distribue encore des sommes importantes à certains égards, bien qu'il y ait eu des compressions. Cet argent ne va pas là où il est nécessaire. Il ne sert pas à appuyer des initiatives locales.

Il ne sert certes pas à une approche planifiée, ce qui est essentiel pour que l'économie du centre du pays puisse appuyer les économies des régions, et vice-versa. Nous devrions avoir une économie intégrée, afin de ne pas être toujours à la merci des raz-de-marée internationaux qui nous submergent de temps à autre. Il est certain qu'on ne peut s'isoler complètement, mais on peut créer des économies moins spécialisées qu'elles ne le sont actuellement dans les régions. L'approche du gouvernement aggrave le problème au lieu de nous accorder les moyens d'améliorer la situation.

• (1630)

**M. Jack Iyerak Anawak (Nunatsiaq):** Madame la Présidente, je suis heureux d'avoir la possibilité d'intervenir au sujet du projet de loi C-3, Loi constituant le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. Ce projet de loi abroge également la Loi sur le ministère de l'Ex-

pansion industrielle régionale et modifie certaines lois en conséquence.

Je voudrais faire porter mes observations sur le mandat du ministère dans le domaine du développement régional.

En juillet 1987, le gouvernement a chargé la nouvelle Agence de promotion économique du Canada atlantique de s'occuper des initiatives de développement dans la région de l'Atlantique.

En août 1987, les initiatives dans le domaine du développement dans l'ouest du pays ont été confiées au nouveau ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest.

Le gouvernement fédéral a également créé au cours de la dernière législature la FEDNOR, organisme chargé de promouvoir le développement économique dans le nord de l'Ontario.

Les habitants du Nord ont attendu avec espoir une annonce au sujet d'un programme de développement du Nord et la création d'une agence à cet égard, mais en vain. Toutes les régions du pays, à part les territoires du Nord, ont la chance de profiter de leur propre programme de développement régional. Ainsi, la région de l'Atlantique peut compter sur l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique; l'Ouest peut profiter du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest; le nord de l'Ontario a la FEDNOR et l'Ontario et le Québec ont signé des ententes spéciales à cet égard avec le gouvernement fédéral. Quelle est la place du Nord dans les priorités du gouvernement pour ce qui est du développement économique régional? On nous a oubliés, semble-t-il?

La semaine dernière, lors d'une réunion du comité permanent de l'Industrie, de la Science et de la Technologie, j'ai demandé au ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Andre) s'il avait des projets spéciaux pour le développement économique du Nord. Sa réponse m'a sidéré. Il a laissé entendre qu'il n'était pas nécessaire que son ministère mette en oeuvre des programmes spéciaux pour le Nord puisque le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien existait.

Il a déclaré, en fait:

On peut compter sur tout un ministère, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Il a ajouté:

Je suppose que, dans un certain sens, le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest est à l'Ouest ce que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien est au Nord, à savoir un ministère chargé du développement économique de cette région.